

NOTE AUX ETUDIANTS DEROGATAIRES

Il est porté à la connaissance des étudiants définitivement acceptés pour s'inscrire en 1^{ère} Année licence en tant que dérogataires ; qu'ils sont invités à faire le paiement des frais d'inscription via le lien www.inscription.tn et à déposer leurs dossiers en version papier auprès de l'administration de l'ESSECT au plus tard le mercredi 21/09/2022.

Pièces à fournir:

- 1-Reçu de paiement des frais d'inscription (22-23).
- 2-Copie C.I.N.
- 3-Copie du relevé des notes de l'année précédente.
- 4 -Photo d'identité récente.
- 5-Les autres documents du dossier étudiant:
(règlement interne et règlement des examens signés et la fiche des renseignements dûment remplient).

L'administration

